



Le centre-ville de Strasbourg après le bombardement de 1944.

(Coll. L'Ami hebdo)

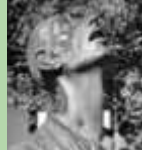
A travers les mailles du filet

Xavier Laufenbuchler

Xavier Laufenbuchler est né le 5 février 1926 à Rohrwiller (Bas-Rhin). Au Petit Séminaire du diocèse de Strasbourg quand la guerre éclate en 1939, il poursuit ses études secondaires sous l'Annexion à la *Oberschule* de Haguenau. C'est là qu'il passe une première fois devant le Conseil de révision (*Wehrmeldeamt*) le 9 juin 1943; il est déclaré *Garnisonsverwendungsfähig* IIB (pour avoir perdu un œil par faits de guerre - victime civile - en 1941).

Il repasse devant ce Conseil une seconde fois le 13 février 1944. Il est alors reconnu *Kriegsverwendungsfähig* 1b, c'est-à-dire apte à l'incorporation pour «la guerre». Il bénéficie cependant d'un sursis provisoire, ce qui lui permet de suivre un semestre d'études de théologie à l'Université de Fribourg en Brisgau (la Faculté de Théologie catholique de Strasbourg étant fermée, de même que le Grand Séminaire durant toute l'Annexion). C'est ainsi qu'il passe une troisième fois devant le Conseil de révision, cette fois-ci à Fribourg, le 6 juin 1944. Il y est reconnu, comme à Haguenau, „*bedingt KV*“ avec la perspective d'une incorporation prochaine.

Il rentre de Fribourg le 11 août 1944, jour du bombardement de Strasbourg auquel il assiste heureusement de loin, le train s'étant arrêté sur le trajet allemand Fribourg-Strasbourg, du côté de Lahr. A peine rentré, il reçoit un nouvel avis de convocation pour Haguenau à laquelle il ne répond pas en



invoquant un nom mal orthographié sur la feuille administrative! Suit un temps d'expectative inquiète (attente des forces alliées avec libération de Strasbourg, mais pas du Nord de l'Alsace).

Le 9 décembre 1944, il est convoqué pour le *Volkssturm* au village voisin de Drusenheim où il doit se présenter le lendemain, dimanche le 10 décembre, à 10 heures. Il ne s'y rend pas et se cache, prenant le risque de voir se réaliser pour lui et les siens les menaces clairement stipulées au paragraphe n°3 de la convocation: „*Nichtbefolgung dieses Befehls wird mit dem Tode durch Erschiessen bestraft. Im Falle der Flucht des Einberufenen haftet seine Familie*“ («L'inobservance de cet ordre est punie de mort. En cas de fuite du mobilisé, sa famille sera arrêtée»).

Et c'est le lendemain, lundi le 11 décembre 1944, que se répand d'abord la nouvelle du départ des Allemands dans la nuit, puis de l'entrée de la première patrouille de soldats américains à Rohrwiller par la route de Bischwiller. Enfin libérés... provisoirement! Provisoirement car, en effet, le cauchemar a

repris dès janvier 1945: le 5, les Allemands sont de retour au village! Le jour suivant, les Américains reviennent en force avec des „*task forces*“ qui s'installent sur la ligne de la Moder. Après être restés plus ou moins à l'abri dans les caves, parents et voisins se sauvent, le 19 janvier 1945, sous la neige et les tirs des chars, vers Bischwiller, puis vers Haguenau, pour finalement se réfugier en Haute-Saône et ne rentrer qu'après la fin des hostilités.



Convocation au *Volkssturm* en date du 9 décembre 1944.
(Coll. Xavier Laufenbuchler)